



FICHE D'URBANISME PRINCIPAUX TARIFS 2016

Permis et certificats (construction et transformation)		
	Tarif	Minimum
Construction (bâtiment mixte, résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel)	8,90 \$ / 1 000 \$ de travaux	840 \$ / local ou logement*
Construction (bâtiment accessoire)	8,90 \$ / 1 000 \$ de travaux	210 \$
Construction (bâtiment autre)	8,90 \$ / 1 000 \$ de travaux	420 \$
Transformation (bâtiment mixte, commercial, institutionnel ou industriel)	8,90 \$ / 1 000 \$ de travaux	400 \$*
Transformation (bâtiment résidentiel)	8,90 \$ / 1 000 \$ de travaux	135 \$*
Numéro municipal	56,50 \$	
Pieux pour renforcer une structure	55 \$	
Renouvellement d'un permis	25 % du coût du permis original	135 \$ / 400 \$

Certificats d'autorisation (démolition, occupation, enseigne, abattage d'arbre)		
	Tarif	Minimum
Démolition soumise au CÉDD	1 810 \$ + 500 \$ (avis public) + 750 \$ (affichage)	
Démolition	1 810 \$	
Demande d'avis de recevabilité d'une démolition	150 \$ (déductible dans les 12 mois suivant l'avis)	
Démolition d'une dépendance accessoire à l'habitation	Gratuit	

Certificats d'autorisation (démolition, occupation, enseigne, abattage d'arbre) (suite)

	Tarif	Minimum
Abattage d'arbres ou rehaussement de sol	60 \$	
Occupation	205 \$	
Enseigne(s)	11,50 \$ / m ²	147,50 \$
Enseigne(s) publicitaire(s)	11,50 \$ / m ²	340 \$
Café-terrasse	205 \$	
Antenne	750 \$	
Travaux extérieurs (sur plaine inondable et littoral, piscine, aménagements paysagers)	100 \$	
Aire de chargement extérieur	100 \$ / unité	
Aire de stationnement extérieur (moins de 5 cases)	50 \$	
Aire de stationnement extérieur (plus de 5 cases, moins de 1 000 m ²)	100 \$	
Aire de stationnement extérieur (plus de 1 000 m ²)	240 \$	
Opérations cadastrales	76 \$ à 550 \$*	

Autorisations réglementaires - PPCMOI et article 89

Étude d'une demande + avis public (1 500 \$ ou 3 000 \$) + affichage (750 \$, 1 000 \$ ou 1 250 \$)

	Tarif	Minimum
Occupation ou modification d'occupation d'un bâtiment	1 810 \$	2 100 \$
Enseigne ou modification d'enseigne	1 810 \$	
Construction ou modification d'un bâtiment	1 810 \$ à 33 975 \$	2 100 \$ à 30 600 \$
Modification d'un projet particulier de construction ou de modification d'un bâtiment	1 810 \$ à 3 400 \$	2 100 \$ à 3 850 \$

Autres autorisations réglementaires		
	Tarif	Minimum
Avis préliminaire	300 \$ (déductible dans les 12 mois suivant l'avis)	
Dérogation mineure	565 \$ à 1 810 \$	500 \$ (avis)
Usages conditionnels	905 \$	500 \$ (avis) + 750 \$ (affichage)
Surhauteur	5 100 \$ à 10 190 \$	
Conversion en copropriété divise	285 \$ + 56 \$ / logement	500 \$ (avis)
Demande de CPE	1 810 \$	
Exemption en matière de cases de stationnement	250 \$ + contribution au fond de compensation	500 \$ (avis)

* pour une ventilation complète des coûts, voir les règlements 15-091 et CA-24-251

POUR EN SAVOIR PLUS

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
ville.montreal.qc.ca/villemarie

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
de 8 h 30 à 16 h 30

MERCREDI
de 10 h 30 à 16 h 30